

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 25 MAI 2023**

**DELIBERATION N°2023.00234**

**ABANDON DE RECETTE - POLE METROPOLITAIN - MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 17 mai 2023

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 98

Nombre de pouvoirs : 20

Nombre de voix : 118

Président de séance : M. M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

**Membres titulaires présents :**

M. Abdelouahb BAKLI, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 06 juin 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20230525-D2023002340

Date de mise en ligne : 06 juin 2023

Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Alain SCHNEIDER, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Gérard TARDY, M. Gilles THIZY, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,  
Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Christian SERVANT,  
M. Kamel BOUCHOU donne pouvoir à Mme Marie-Christine GOURBEYRE,  
M. Christophe CHALAND donne pouvoir à Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,  
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à Mme Siham LABICH,  
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,  
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,  
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Martial FAUCHET,  
Mme Catherine GROUSSON donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,  
M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,  
Mme Fabienne MARMORAT donne pouvoir à M. David FARA,  
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,  
Mme Nadia SEMACHE donne pouvoir à Mme Marie-Jo PEREZ,  
M. Marc TARDIEU donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE,  
Mme Marie-Christine THIVANT donne pouvoir à M. Jacques VALENTIN,  
Mme Julie TOKHI donne pouvoir à M. Germain COLLOMBET

**Membres titulaires absents excusés :**

M. André CHARBONNIER, M. Marc JANDOT, Mme Evelyne ORIOL,  
M. Jean-Louis ROUSSET, M. Daniel TORGUES

## **DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 25 MAI 2023**

### **ABANDON DE RECETTE - POLE METROPOLITAIN - MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL**

Le Pôle métropolitain a été créé en avril 2012 entre la Communauté urbaine de Lyon et les Communautés d'Agglomération de Saint-Etienne Métropole, Porte de l'Isère et du Pays Viennois.

Conçu comme un espace de projets fondé sur la coopération active entre ses membres, le Pôle s'est appuyé dès sa création sur des personnels exerçants dans chaque EPCI et mis à disposition du Pôle métropolitain sur un temps partiel.

Par convention signée en octobre 2021 entre Saint-Etienne Métropole et le Pôle métropolitain, l'équivalent de 0,75 équivalent temps plein ont été mis à disposition du Pôle et ont fait l'objet d'une refacturation.

Suite à la baisse d'activité du Pôle un avenant à cette convention a été signé en avril 2022 ramenant la quotité de temps mis à disposition à été ramenée à 0,20 équivalent temps plein.

Dans les faits, cette mise à disposition n'a pas été effective en 2022, il n'y a donc pas lieu de refacturer au Pôle la mise à disposition de personnel de Saint-Etienne Métropole.

Néanmoins un titre d'un montant de 52 008,84 € a été mis en décembre 2022, il est donc nécessaire d'annuler le titre et d'abandonner cette recette non due.

Pour mémoire, les démarches de dissolution du Pôle au 31 décembre 2022 et sa liquidation sont en cours de finalisation.

#### **Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :**

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à annuler le titre n°2491 d'un montant de 52 008,84 € émis auprès du Pôle métropolitain ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 67 compte 673 « Titre annulé sur exercices antérieurs ».**

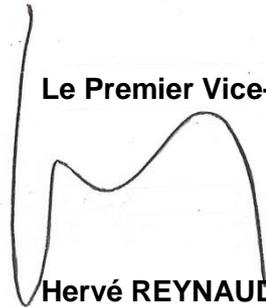
**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le secrétaire de Séance,**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

**Tom PENTECOTE**

**Le Premier Vice-Président,**

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'H' shape with a peak and a dip, and a vertical line on the left side.

**Hervé REYNAUD**